

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA
LICENCE PROFESSIONNELLE DE PROFESSEUR
D'ESPAGNOL DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT (IFMEN)**

ÉQUIPE D'ÉVALUATION:

- Dr. Aly SAMBOU
- Dr. Maguette DIENG
- Dr. Ousseynou THIAM

**Signature,
Pour l'équipe, le Président**

Juin 2021

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de la formation.....	3
II. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	5
III. Description de la visite	6
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup. ...	8
V- Les points forts du programme.....	18
VI. Les points faibles du programme.	19
VII. Appréciations générales	21
VIII. Recommandations à l’établissement.....	22
IX. Recommandations à l’ANAQ-Sup.....	24
X. Proposition de décision	24
ANNEXES:	25

Introduction

Dans le souci d'améliorer la qualité de son offre de formation, l'Institut de formation aux métiers de l'Enseignement (IFMEN) a initié, en février-mai 2020, un processus d'auto-évaluation de la Licence professionnelle de Professeur d'espagnol (LPPESP), ouverte en novembre 2016. Le rapport issu des travaux du comité *ad hoc* a été présenté à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ- Sup) du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en vue d'obtenir l'accréditation du programme évalué.

À cet effet, l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Dr. Aly SAMBOU de L'UGB/Lettres et Sciences Humaines, LEA, (Président), du Dr Maguette DIENG de l'UCAD/Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation, Espagnol, (membre) et de Dr Ousseynou THIAM, de l'UCAD/Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation, Psychopédagogie, (membre), pour procéder à l'évaluation du programme de licence professionnelle de Professeur d'espagnol.

La visite des lieux s'est déroulée le mardi 8 juin 2021, de 8h 39 à 16h 35. Pendant cet intervalle de temps, l'équipe des experts a pu vérifier si le programme soumis à l'évaluation satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

I. Présentation de la formation

La licence professionnelle de Professeur d'espagnol a été lancée en 2016, soit cinq années après l'ouverture de l'institut qui l'abrite.

L'Institut de Formation aux Métiers de l'Education (IFMEN) dispense des formations de licence professionnelle d'enseignement dans les spécialités suivantes : Sciences Physiques, Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Histoire et Géographie, Français, Anglais, Espagnol, Philosophie, Education physique et sportive. L'IFMEN offre également une formation initiale pour l'enseignement dans l'élémentaire et le préscolaire en français, franco-arabe et pour les daaras modernes.

L'offre de formation, qui épouse globalement les contours d'un programme répondant aux normes de la réforme Licence Master Doctorat (LMD), est composée d'enseignements théoriques, de travaux dirigés et d'autres activités pédagogiques comme les stages et pratiques

de classe. Cette organisation pédagogique du programme permet la construction et l'acquisition de connaissances théoriques et de savoirs spécialisés dans les domaines de l'enseignement de l'espagnol. Des enseignements transversaux aux licences de langues sont proposés. Il s'agit essentiellement de cours obligatoires telle la psychopédagogie, la gestion scolaire et de cours optionnels en renforcement des connaissances en français et en anglais. Leurs choix et intégration dans l'offre de formation concourent à offrir aux futurs enseignants des possibilités d'amélioration de leurs savoirs pédagogiques à travers ces langues. Le Niveau d'étude Licence ne compte que des EU obligatoires.

La Licence LPPEP compte, au moment de l'évaluation, un nombre très réduit d'étudiants sur les trois niveaux. Aucune statistique n'étant fournie à ce sujet dans le rapport, les informations recueillies lors de la visite de site font état d'un effectif total variant entre 10 et 15.

Quant à l'équipe pédagogique, elle n'est constituée que d'enseignants vacataires qui proviennent des universités publiques, des établissements d'enseignement secondaire du Sénégal ou du monde socio-professionnel. À ce jour, la LPPEP s'appuie sur la collaboration de quelque douze (12) enseignants qui interviennent directement dans le cadre des enseignements de la licence, dont seuls deux (02) titulaires du Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAES), chargés des enseignements en espagnol.

Depuis l'ouverture du département, la maquette de la licence a fait l'objet d'une révision. Elle a permis au corps pédagogique de réexaminer les contenus didactiques autour des objectifs spécifiques de la formation en s'efforçant d'opérer une meilleure adéquation entre celle-ci et les réalités pratiques des classes.

La maquette qui a été mise à la disposition de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup présente les unités d'enseignement des six semestres, représentant la durée de la formation.

La plupart des unités d'enseignement tournent autour de la construction des compétences linguistiques à travers des éléments constitutifs comme la Pratique de la langue (version et thème), la Grammaire, la Linguistique, la Compréhension (écrite et orale), la littérature, etc. Une autre partie des enseignements concerne les domaines d'application à la profession d'enseignement. Il s'agit de la Psychopédagogie, de la Didactique, de la Pratique de classe, de la Gestion scolaire.

Chaque semestre comporte trente (30) crédits distribués de façon plus ou moins équitable entre la demi-dizaine d'unités d'enseignement semestrielles. Le sixième semestre met l'accent sur

les matières destinées à préparer l'étudiant à l'insertion professionnelle ; on y retrouve le stage, le rapport de stage ou mini-mémoire et d'autres UE d'application en nombre réduit.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a respecté l'essentiel des orientations fournies par le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Dans l'ensemble, il a été élaboré en suivant la démarche préconisée par l'ANAQ-Sup et en accord avec une méthodologie de collecte des données et de rédaction que les membres du comité ont adoptée en amont. Des éléments de preuve sont annexés au rapport ou présentés sur place. Mais, certains éléments de preuve n'ont pas pu être fournis, de façon claire et complète, par les responsables du programme.

Dans son ensemble, le rapport d'auto-évaluation offre une présentation plutôt brève de l'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) et de sa vision, ses missions et objectifs. Ce document est l'œuvre du comité de pilotage constitué des représentants du personnel administratif, technique et de service, des enseignants, des partenaires et des étudiants.

Il comprend quatre parties :

- La méthodologie adoptée pour l'auto-évaluation suivie d'une présentation succincte de l'institut ;
- Les réponses apportées aux standards des différents champs du référentiel d'auto-évaluation ;
- La synthèse des forces et faiblesses, perspectives et propositions d'amélioration de la qualité du programme.
- Les annexes.

Une partie du processus d'auto-évaluation s'est déroulée en période de restrictions sur les déplacements et regroupements de personnes du fait de la pandémie de Covid-19. Pour cette raison, le travail de rédaction du rapport a été partiellement réalisé à distance, tout comme les réunions du comité ad hoc. Toutefois, grâce à une participation active des membres du comité de pilotage ainsi que la disponibilité de certains représentants des étudiants, des données consensuelles ont pu être obtenues pour la production de ce rapport approuvé par tous.

En outre, la lecture du rapport d'auto-évaluation a permis de faire ressortir les forces et faiblesses du programme de Licence professionnelle de professeur d'espagnol. Parmi les faiblesses soulignées, le comité de rédaction a cité :

- la faible implication des partenaires dans les rencontres de coordination ;

- la réticence de certaines autorités administratives du public à collaborer avec l'institut, malgré les agréments des ministères en charge de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation;
- l'absence de formateurs permanents ;
- l'insuffisance des ressources financières dues à la faiblesse des effectifs d'étudiants.
- les stratégies de recouvrement des frais de formation peu performantes.

Au demeurant, en dépit de quelques erreurs de langues relevées çà et là, le rapport d'auto-évaluation est bien rédigé et présenté dans une langue et un style assez correct.

III. Description de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup, composée du Dr Aly SAMBOU de l'UGB/Lettres et Sciences Humaines-Langues étrangères appliquées (Président), du Dr Maguette DIENG de l'UCAD/Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) (membre) et de Dr Ousseynou THIAM, de l'UCAD/ Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) (membre), a démarré la visite à 8h39. À leur arrivée, les évaluateurs ont d'abord été reçus par le Directeur général et ses collaborateurs dans la grande salle de cours des Licences, laquelle sert aussi de lieu de réunion du conseil du programme.

Le début de cette rencontre a permis de prendre connaissance de l'identité des responsables administratifs du programme et de situer d'emblée leurs rôles et niveau d'implication dans le déroulement de l'évaluation interne.

Au terme de cette séance de prise de contact, l'équipe a invité l'ensemble des responsables du programme évalué présents à commencer le travail d'examen du rapport d'évaluation interne.

La première séance du travail sur site s'est déroulée suivant le programme ci-après :

- Mot de bienvenue du Directeur général de l'IFMEN
- Propos introductifs du Président de l'équipe des experts
- Tour de table
- Présentation de l'établissement par le Directeur général
- Présentation du programme LPPEP et du rapport d'auto-évaluation par le Directeur général.

Le Directeur général de l'institut, M. DIOP, a décrit le contexte de déroulement du processus d'auto-évaluation, en mettant l'accent sur le caractère inclusif de la méthodologie adoptée et les difficultés rencontrées par le comité de pilotage. Dans son propos, M. DIOP a relaté le contexte d'ouverture du programme LPPEP, les besoins de formation de professeurs

d'espagnol préalablement identifiés à l'époque ainsi que les nombreux défis auxquels les responsables étaient confrontés (disponibilité de formateurs spécialisés en espagnol, faible niveau d'entrée des étudiants en langues, etc.).

À sa suite, le président de l'équipe des évaluateurs a remercié l'ensemble du personnel de l'institut présent de l'accueil qui leur a été réservé et a rappelé le sens et l'objectif de l'évaluation externe conformément à la vision de l'ANAQ-Sup. Il a décliné le programme du jour qu'il a fait approuver par les membres du comité de pilotage présents. Ensuite, il a invité le personnel présent à une séance de présentations individuelles (Voir liste de présence), puis redonné la parole au Directeur général. (C'est la première partie, ce qui était fait, le Directeur a décrit le contexte de déroulement du processus d'auto-évaluation).

M. DIOP a rappelé l'historique de l'institut et fait une brève présentation de l'organisation interne de l'établissement ainsi que des difficultés et perspectives de développement actuelles. Il a ensuite fait une présentation globale du programme de formation en insistant sur ses spécificités, les objectifs, les compétences attendues, les profils de sortie et les diverses difficultés rencontrées dans le déroulement des activités pédagogiques.

La séance de présentation de l'offre de formation a donné suite à une discussion engagée autour des points suivants :

- Le nombre très faible des syllabus fournis en éléments de preuve ;
- L'organisation des enseignements dans la maquette, sur les six semestres ;
- Le niveau de recrutement du personnel enseignant ;
- Les modalités d'évaluation du programme de licence ;
- La tenue des cahiers de texte ;
- Le stage ;
- Les ressources documentaires ;
- La mobilité des étudiants ;
- Les équipements et locaux.

Au terme de cette première séance de travail, vers 10h 35 mn, l'équipe a rencontré, tour à tour, le personnel d'enseignement, le personnel administratif, technique et de service puis les étudiants du programme de Licence LPPEP.

À la suite de ces trois rencontres, l'équipe des experts a démarré la visite des locaux.

La séance de restitution orale a eu lieu de 15h 45 à 16h 35, après que l'équipe des experts s'est retirée un quart d'heure pour faire le point sur la visite. Les membres du comité de pilotage ont

accueilli favorablement les recommandations que les évaluateurs leur ont faites dans le sens de l'amélioration du programme de licence LPPESP.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
<p>Les objectifs de la formation portent sur</p> <ul style="list-style-type: none">-les connaissances de base (dispositions réglementaires, déontologie, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, les techniques de communication) ;-l'ingénierie de la formation (pédagogie générale, PPO, APC, évaluation des apprentissages) ;-la didactique des disciplines (didactique de l'espagnol) ;-le stage pratique (compétences pédagogiques). <p>Le programme d'études est régulièrement dispensé, sans aucune interruption, depuis son ouverture en 2016-2017. Un personnel enseignant, recruté sous forme de contrat de vacation, couvre l'ensemble des enseignements généraux et spécialisés. Une promotion est sortie du programme en juillet 2019.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
<p>Le programme de formation s'aligne sur les objectifs généraux de formation de l'IFMEN, tels qu'énoncés dans le plan stratégique fourni en annexe.</p> <p>Le programme vise essentiellement à offrir une éducation et une formation efficaces et « conformes aux exigences du développement économique, social et culturel du Sénégal ».</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio – économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu du travail.
<p>La licence a un effectif d'environ 12 enseignants et s'évertue à impliquer les professionnels. L'équipe pédagogique semble être consciente de l'importance de maintenir un lien avec le</p>

monde professionnel en confiant près de 80% des enseignements à des professionnels du secteur de l'éducation et en mettant en place un Comité d'Orientation Scientifique Académique et Pédagogique (COSAP).

Toutefois, la LPPESP doit faire l'effort :

- de justifier les concertations avec le monde professionnel et son apport à la constitution des contenus et de la structure de la maquette
- d'assurer un suivi plus régulier de ses stagiaires, en particulier en faisant établir des fiches de suivi et des rapports d'inspection à la fin du stage.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les informations et les décisions sont partagées avec l'ensemble du corps enseignant et du personnel administratif, technique et de service. L'institut dispose de plusieurs tableaux d'affichage posés à tous les niveaux du bâtiment (rez-de-chaussée, 1^{er} et 3^e étages) et d'une liste de diffusion interne des informations administrée par la cellule de communication. Toutes les composantes du programme (Formateurs, PATS et étudiants) sont représentées à ces réunions de concertation et de coordination. Les décisions sont communiquées à tous lors de rencontres périodiques, d'amphithéâtres de rentrées, etc.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'enseignement est constitué de collaborateurs externes recrutés sous forme de contrats de vacation annuels.

Au total, ce sont douze (12) formateurs qui participent de façon active aux processus de prise de décision dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Licence.

Toutes les décisions d'ordre pédagogique ou ayant trait à l'assurance d'une formation répondant aux standards de qualité sont discutées et adoptées au sein du Comité d'Orientation

Scientifique Académique et Pédagogique (COSAP) ou lors de réunions de coordination du département.

En revanche, une meilleure utilisation des formulaires ou questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur exploitation objective permettraient de mieux identifier les insuffisances pédagogiques afin de les améliorer.

Il faudrait donc responsabiliser davantage les étudiants en les amenant à prendre conscience de l'importance du rôle qu'ils doivent jouer dans le processus décisionnel et dans l'évaluation de la qualité des enseignements et du programme de Licence.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance-qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La création en 2013 d'une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a contribué à l'amélioration et à la prise en charge des objectifs de la formation. Depuis sa mise en place, plusieurs activités de formation et de sensibilisation sur l'assurance qualité ont été menées au sein de l'IFMEN. Les enseignants sont assez sensibilisés sur l'importance de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La composition de la CIAQ (5 membres du Personnel administratif, 1 partenaire, 3 enseignants, 1 représentante des étudiants) renseigne sur le niveau d'implication de l'ensemble des parties dans la gestion administrative et pédagogique de la Licence. Le responsable de la CIAQ est M. Pape SECK.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée, de plans de cours et syllabus correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation s'efforce d'être en conformité avec les orientations et normes stipulées par le système LMD. Les enseignements sont semestriels. Les UE sont classées en deux catégories : UE obligatoires et UE optionnelles.

Cependant, on peut relever de sérieux problèmes de structuration de la maquette et d'organisation des contenus de formation :

- L'intégration du parcours espagnol dans ceux de français et anglais ne facilite pas la construction des compétences visées ;
- La codification des UE et EC à revoir ;
- Certains enseignements, notamment en Psychopédagogie et en Didactique, doivent être réorganisés dans un souci de cohérence épistémique ;
- Les dénominations de certaines UE doivent être revues (Exemple : S3 : Stages); ainsi que les EC composants (Exemple : UE Didactique 3504). En effet, les EC d'une même UE doivent être de même nature ;
- Le semestre 6 est trop chargé, ce qui ne permet pas aux étudiants de disposer d'assez de temps pour le stage et la rédaction de leur mémoire.
- Etc.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) avec des contenus spécifiques.

Dans le souci de rendre les étudiants immédiatement opérationnels par l'acquisition d'un savoir-faire, un stage est exigé pendant la dernière année de la licence en plus de travaux pratiques liés à l'exercice du métier. Les étudiants sont évalués dans chaque enseignement à

travers les contrôles continus et les examens semestriels. S'y ajoutent les exposés et les travaux à rendre. Cette forme d'évaluation peut aussi aider dans l'atteinte des objectifs de formation.

Cependant, les enseignements ne semblent pas s'adapter aux avancées scientifiques d'autant plus que l'institut ne dispose pas de politique ni de cadre de promotion de la recherche.

Il est essentiel de dissocier les deux parcours (Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen, AAECM, et Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPPEP). Il convient aussi de réélaborer les maquettes et les syllabus afin de mieux prendre en charge les objectifs de la formation.

En outre, sur le plan de l'organisation progressive des contenus d'enseignement, on note quelques limites. En effet, il est important que L'EC Psychopédagogie, PSY 1205 (Obligatoire), soit renforcé par un contenu inspiré de la sociologie de l'éducation pour l'acquisition des ressources portant sur les enjeux de l'école, les rapports entre l'école et la société, les missions de l'école, les rôles de l'enseignant... De même, pour Psychopédagogie, PSY 2305, (Obligatoire), il est nécessaire que les théories de l'apprentissage et l'approche pédagogique (communicative, par les compétences) soient prises en charge. L'UE Psychopédagogie, PSY 2405 (Obligatoire), marque la fin d'une formation. Or jusque-là les participants ne sont pas véritablement formés à la pratique.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations sont celles définies par le décret du LMD.

Un atelier regroupant les étudiants et l'administration est organisé chaque année sur la réglementation des évaluations et les conditions de passage.

Pour la licence 1, l'attestation de réussite n'est délivrée qu'après validation des deux (2) semestres. S'agissant de la licence 2, elle n'est donnée qu'après validation de tous les semestres de la 11 et de la 12. L'attestation de la licence 3 est délivrée après validation des six (6) semestres qui composent le cycle complet de licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des étudiants de la LPPEP.

Le programme suit de façon régulière la progression des étudiants.

Plusieurs actions sont menées par les responsables de la LPPEP pour faciliter la réussite en organisant des cours de mise à niveau et de rattrapage, en organisant des ateliers pédagogiques, en organisant des séances de micro-enseignement et de feedback sur les prestations.

En outre, le programme prend en compte les recommandations de la CIAQ.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant constitué de douze formateurs répartis sur l'ensemble des disciplines couvertes par les six semestres. Seuls deux sont chargés des cours en langue espagnole. Leurs profils révèlent une longue et solide expérience dans l'enseignement de l'espagnol et la formation de formateurs au niveau moyen.

Toutefois, la lecture des CV fournis ainsi que les échanges avec le personnel administratif ont permis de constater que le niveau de recrutement du personnel enseignant, essentiellement constitué de titulaires du CAES, est relativement bas ; l'âge moyen des PER dépasse les 55 ans. Il se pose alors un problème de garantie et de stabilité du corps enseignant.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du temps de travail du personnel enseignant n'est pas régie par une disposition réglementaire connue. Les heures de cours sont attribuées aux enseignants au moment de l'établissement du contrat de vacation. Les enseignants participent à l'organisation des examens, à la gestion du Département, aux réunions et travaux des conseils.

Il n'existe aucune preuve de l'existence d'une politique ou d'un cadre institutionnel consacrés à la recherche.

La tenue du cahier de textes n'est pas régulière et montre des manquements dans le respect des quanta horaires ainsi que des objectifs spécifiques déclinés dans les syllabus.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Le département de LPPESP ne disposant pas d'un personnel enseignant permanent, l'administration fait appel à des enseignants issus de l'enseignement moyen et secondaire et des universités (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en l'occurrence).

Sur le plan national, les enseignants du programme de Licence LPPESP, dont certains sont à la retraite, interviennent, souvent sur la base de relations personnelles, dans d'autres formations d'enseignement et de recherche. En plus de quelques conventions qui le lient avec des institutions nationales et étrangères, le programme envisage de signer des accords de partenariat avec des structures universitaires du pays comme la FASTEUF de l'UCAD et l'UFR SEFS de l'UGB. Des démarches sont menées mais aucune n'a abouti pour assurer une mobilité.

Cependant, du fait de leur nombre très réduit (deux seulement) et de leurs titres universitaires ne permettant pas d'intervenir à certains niveaux de formation dans les institutions d'enseignement supérieur, les formateurs en espagnol ne bénéficient pas d'une mobilité suffisante qui les mette en contact permanent avec leurs pairs universitaires et d'adapter régulièrement leurs enseignements aux résultats de la recherche dans le domaine.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme de la licence LPPESP sont publiées dans le site de l'institut, par voie de presse (radio, journaux), par affichage, par flyers et à travers les réseaux sociaux.

Pour être admis en licence 1 de LPPESP, il faut au moins être titulaire du Bac L1, L'1/L2 et avoir l'espagnol comme langue vivante 1 ou 2.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Ainsi, tout dans le processus de sélection des étudiants indique que l'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. L'égalité des chances entre homme et femme est effective au niveau de la LPPESP.

Les critères d'admission dans le programme sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Il en va de même pour l'organisation des apprentissages et des évaluations. Il n'y a aucune discrimination, seul le mérite au travail permet de différencier les étudiants.

Le seul critère d'admission étant l'excellence, l'égalité des chances entre hommes et femmes est assurée dès l'orientation même si la Licence reçoit plus de garçon que de filles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme de la licence professionnelle de Professeur d'espagnol offre très peu de possibilités de mobilité à ses étudiants. Mais le dispositif de formation est conscient de la nécessité de faciliter mobilité des étudiants. La mobilité dans le sens des universités publiques vers l'IFMEN est réalisée avec l'admission d'étudiants ayant validé un certain nombre de crédits en L1, L2 et L3 dans les conditions du LMD.

Des projets de protocoles d'échanges de programmes avec la FASTEF de l'UCAD et l'UFR- SEFS de l'UGB sont engagés mais ne sont toujours pas réalisés.

La poursuite d'étude dans d'autres établissements publics ou privés n'est pas encore effective pour les diplômés de la LPPEP.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

La licence professionnelle de professeur d'espagnol compte deux enseignants chargés de dérouler plus 450 heures pour quelque dix étudiants.

Il est prévu un encadrement professionnel de tous les étudiants à partir de la L2. Les étudiants sont mis en position de stage et confiés à des formateurs expérimentés. Pour les stages pratiques, le niveau d'encadrement est d'un enseignant pour un étudiant. Les visites de classe sont suivies de séances de restitution orale et l'exploitation des fiches de suivi alimente les ateliers pédagogiques et séminaires organisés périodiquement.

Toutefois, il n'existe aucun document spécifiant les conditions de suivi et d'encadrement des étudiants en période de stage. En dehors de cadres souvent non formalisés, l'institut, encore moins le programme de la LPPEP, ne dispose d'aucune structure officielle chargée de l'accueil et de l'orientation des étudiants pendant et après leur formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Des actes posés par l'administration montrent que le programme se préoccupe véritablement de l'insertion de ses diplômés.

Il a signé des protocoles d'accord avec certains directeurs et déclarants responsables de collèges privés pour des stages d'étudiants et leur insertion éventuelle. En plus, le programme accompagne les étudiants pour l'obtention d'une autorisation d'enseigner. Et, afin de multiplier les chances de visibilité de ses diplômés, le programme fait des insertions publicitaires dans les journaux de la place pour proposer aux établissements privés des enseignants formés et compétents.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01.

Le programme de Licence professionnelle de professeur d'espagnol est logé dans le bâtiment R+4 qui abrite l'Institut de formation aux métiers de l'Enseignement. L'ensemble des activités pédagogiques et administratives du programme se trouve au rez-de-chaussée et aux niveaux 1, 2 et 4.

Il n'existe pas de blocs de salles de cours et de travaux dirigés qui soient exclusivement réservés au programme. Les équipements et espaces pédagogiques (un mini-amphithéâtre, une salle informatique et six salles de cours) et administratifs (quatre bureaux) sont mutualisés entre tous les programmes de l'Institut.

Dans l'espace administratif, réparti entre le rez-de-chaussée et le premier étage, l'occupation de l'espace révèle quelques insuffisances. Par exemple, il a été constaté que le bureau du Directeur général est plutôt exigu et non isolé des boxes affectés au responsable de la communication, au directeur des études et au directeur administratif et financier. Aménagé au premier étage, le bureau du DG est assez éloigné de celui de l'assistante de direction, laquelle partage son bureau avec d'autres services (Scolarité, accueil et informations).

Il faut souligner que les salles ne prévoient pas d'aménagements destinés aux personnes vivant avec un handicap physique.

Aussi, la Licence professionnelle ne dispose pas d'une salle de lecture suffisamment spacieuse pour accueillir l'ensemble des étudiants de tous les programmes qui la fréquentent. Il s'y ajoute que la documentation existante est faible du point de vue de la quantité et très insuffisamment diversifiée. La bibliothèque de l'Institut, sise au rez-de-chaussée, a une capacité d'accueil très limitée au regard des effectifs totaux de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

V- Les points forts du programme.

Après lecture du rapport et exploitation des données issues de la visite sur site, nous avons relevé un certain nombre de forces favorables à la qualité de l'offre de formation. Il s'agit notamment des aspects ci-après :

Gouvernance/assurance qualité.

- Existence d'un système de gestion concertée avec une délégation de responsabilité dans les domaines de gestion de la qualité et l'implication de tous les personnels ;
- Mise en place d'une Cellule interne d'Assurance-Qualité (CIAQ) depuis 2013 et d'un Comité d'orientation scientifique, académique et pédagogique (COSAP) ;
- Mise en place d'un service marketing /communication ;
- Disponibilité de matériels pédagogiques (Tableaux modernes, vidéoprojecteurs, ordinateurs...);
- Constitution d'une amicale des étudiants ;

Offre de formation.

Maquette au régime de la réforme LMD ;

- Existence d'Unités d'enseignement optionnelles ;
- Prise en compte de normes LMD dans la confection de la maquette.

Évaluation des enseignements.

- Évaluation du programme réalisée une fois depuis cinq ans, avec l'implication des formateurs externes ;
- Les effectifs réduits des étudiants favorisant un encadrement personnalisé ;

Ressources humaines.

PER (Effectifs et grades).

- Le personnel d'enseignement prend une part active dans l'élaboration et l'organisation des enseignements ;

PATS.

- Mutualisation effective du personnel administratif, technique et de service de L'IFMEN (17 agents) dont le programme LPESP bénéficie pour son fonctionnement régulier ;
- Existence d'organes délibérants (Conseil de département, Comité d'orientation scientifique, académique et pédagogique) dont le PATS est membre ;
- Jeunesse de la plupart des membres du PATS ;

- Les contrats de CDI pour une bonne partie des PATS (10 sur 17) ;
- Connaissance par la plupart des PATS des enjeux liés à l'assurance-qualité ;

Infrastructures.

Les équipements pédagogiques

- Aménagement, en nombre suffisant, de salle de cours équipées : 6 salles de cours, une salle informatique équipée et un amphi ;
- Des vidéoprojecteurs et un grand écran pour les projections ;
- Disponibilité d'une connexion internet avec Wifi.

Sécurité

- Installation d'extincteurs aux normes à tous les niveaux du bâtiment ;
- Présence d'agents de sécurité 24h/24 ;

VI. Les points faibles du programme.

Un certain nombre d'aspects divers présentent des faiblesses que l'équipe des experts invite vivement les responsables du programme à améliorer. On peut relever, entre autres, ce qui suit :

Gouvernance/assurance qualité

- Absence d'une réglementation claire sur les conditions de délivrance des attestations et relevés ;
- Absence d'un règlement intérieur ;
- Bureaux des PATS mal distribués avec une disposition qui n'assure pas le confort des agents ;
- Cabinet du Directeur, mal situé (distant de son assistante) et non équipé, ne permet pas de travailler et de recevoir correctement des visiteurs ;
- Gouvernance pédagogique à renforcer par une commission pédagogique et une commission de la recherche.

Offre de formation.

Evaluation et suivi des enseignements.

- Utilisation d'un cahier de textes non encore adéquate pour le suivi des enseignements des enseignants ;
- Inexistence de fiches de suivi et de rapports d'inspection des stagiaires ;

Maquette

- Défaut de congruence et de cohérence dans l'affectation des différents éléments constitutifs de certaines unités d'enseignement (la nature épistémique des atomes pédagogiques n'est pas respectée) ;
- Absence d'annexes revenant sur les différentes modalités d'évaluation du programme de licence ;
- Insuffisance et répartition sans cohérence théorique et pratique des UE et EC en rapport avec la psychopédagogie ;
- Faible visibilité et clarté de la progression des acquisitions d'un niveau à un autre aux plans théorique et pratique ;
- Syllabus en nombre insuffisant et mal renseignés (formulation maladroitement des objectifs généraux et des objectifs spécifiques y afférents, défaut de concordance du système d'apprentissage...)
- Intégration du parcours Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen, AAECM, dans celui de la Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPPEP).

Ressources humaines

- ***PER (Effectifs et grades).***
 - Effectif insuffisant du personnel enseignant et de recherche en espagnol (ils ne sont que deux, titulaires de la maîtrise et du CAES, à dispenser tous les éléments constitutifs de la discipline ; qui plus est, un des enseignants se prévaut d'un DEA en Espagnol qu'il n'a jamais eu) ;
 - Inexistence de formateur permanent entraînant un recours excessif aux vacataires qui représentent 100% du personnel pédagogique ;
 - Niveau de recrutement des formateurs faible (Maximum : CAES) ;
 - Inexistence d'une politique et d'un cadre pour la promotion d'activités scientifiques en lien avec les contenus d'enseignement ;
- ***PATS***
- Cumul des responsabilités noté chez plusieurs membres du personnel administratif (Comptable, assistante de direction, responsable du service de la scolarité, responsable des ressources humaines, etc.) ;
- Inexistence d'un personnel affecté au suivi des diplômés ;

- Inadéquation entre certains profils de PATS et les postes occupés (exemple : Bibliothécaire, etc.) ;

Etudiants

- Effectifs très réduits à tous les trois niveaux de la licence (en moyenne six par niveau) ;
- Niveau d'entrée faible en langue espagnole ;
- Faible taux de recouvrement des frais de scolarité ;

Infrastructures.

Bibliothèque.

- Insuffisance de ressources documentaires à la bibliothèque de l'Institut utilisée par les étudiants de la LPPESP ;
- Insuffisances des ressources en espagnol ;
- Capacité limitée de la bibliothèque par rapport aux effectifs des étudiants (moins de 20 places).

Sécurité

- Accès peu sécurisé aux ressources de la bibliothèque ;
- Exiguïté des toilettes des enseignants et des étudiants.

VII. Appréciations générales

L'exploitation du rapport d'auto-évaluation ainsi que la visite sur site ont permis de relever les forces et faiblesses liées au déroulement du programme de licence professionnelle de Professeur d'espagnol.

Parmi les forces de la LPPESP, on peut citer le niveau d'engagement collectif de l'ensemble du personnel (pédagogique et administratif) à participer au fonctionnement et au succès du programme. Les tâches administratives sont accomplies dans un climat convivial où le respect mutuel et la solidarité régissent les relations interpersonnelles.

Par ailleurs, la mise en place d'une cellule interne d'assurance-qualité (CIAQ) a contribué à faciliter le processus de collecte des éléments de preuve en vue de l'auto-évaluation du programme. Afin de mener à bien ce processus, la participation des étudiants a été mise à contribution dans l'évaluation des enseignements et la prise des décisions d'instance. Leur effectif très réduit constitue, du reste, un atout pour l'efficacité des actions pédagogiques. Pour les enseignements en langue espagnole, on relève, en effet, un excellent ratio enseignant/étudiant d'environ 1/7.

Toutefois, le programme de la LPPEPSP présente plusieurs faiblesses que les responsables gagneraient à pallier pour répondre aux normes de qualité de l'ANAQ-Sup.

Sur le plan pédagogique, plusieurs manquements ont été notés sur la structuration de l'offre de formation en accord avec les objectifs visés. Comme indiqué précédemment (Cf. VI), aussi bien la maquette que les syllabus présentés (en nombre très insuffisant) ne respectent pas rigoureusement les normes de structuration en vigueur dans l'enseignement supérieur sénégalais. En outre, le niveau de recrutement du personnel enseignant spécialisé en espagnol, ne dépassant pas le Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAES), ne correspond pas aux exigences de qualité d'un programme de formation professionnelle de niveau licence.

Sur le plan scientifique, il nous a été donné de constater que le programme n'a pris aucune initiative allant dans le sens de promouvoir la recherche en vue de suivre et d'adopter les innovations pertinentes liées à la pédagogie et à la didactique en matière de formation de formateur en langue espagnole.

Enfin, sur le plan administratif, l'absence d'un règlement intérieur et de dispositions relatives aux conditions de délivrance des attestations et relevés constitue un manquement important aux normes de qualité en matière de gestion administrative.

En définitive, le programme de licence professionnelle de Professeur d'espagnol (LPPEPSP) de l'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) ne satisfait pas globalement aux normes de qualité requises pour assurer un service d'enseignement conforme aux exigences du système Licence, Master et Doctorat (LMD).

VIII. Recommandations à l'établissement

Afin d'aider à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, l'équipe des experts fait les recommandations suivantes :

Gouvernance/assurance qualité

- Mettre en place une réglementation claire sur les conditions de délivrance des attestations et relevés ;
- Élaborer un règlement intérieur ;
- Réorganiser la distribution des bureaux des PATS pour assurer le confort des agents et plus d'efficacité dans l'exécution concertée des tâches administratives ;
- Créer une commission pédagogique et une commission de la recherche.

Offre de formation

Evaluation et suivi des enseignements.

- Améliorer l'utilisation et le suivi du cahier de textes ;
- Mettre en place des fiches de suivi et de rapports d'inspection des stagiaires.

Maquette/LMD

- Dissocier les deux parcours (Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen AAECM et Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPPEP) ;
- Réélaborer les maquettes de la formation afin de mieux prendre en charge les objectifs de la formation ;
- Réécrire les syllabus en nombre suffisant, pour l'ensemble des EC ;
- Octroyer plus de crédits au stage et au mémoire ;
- Revoir l'affectation des différents éléments constitutifs de certaines unités d'enseignement (en respectant la nature épistémique des atomes pédagogiques) ;
- Prévoir des annexes sur les différentes modalités d'évaluation du programme de licence ;
- Renforcer et mieux distribuer les UE et EC en rapport avec la psychopédagogie ;
- Rendre plus visible et claire la progression des acquisitions d'un niveau à un autre aux plans théorique et pratique.

Ressources humaines.

PER (Effectifs et grades)

- Relever le niveau de recrutement du PER (confier les cours magistraux des unités d'enseignement relatives à l'espagnol à des spécialistes de la discipline) ;
- Contrôler toujours la véracité des éléments contenus dans les CV (photocopies légalisées des diplômes, attestations de vacation ; etc.) ;
- Former les enseignants de la discipline aux normes du LMD ;
- Encourager la recherche scientifique.

PATS

- Recruter un responsable de la scolarité et un responsable des ressources humaines pour éviter le cumul des responsabilités ;
- Affecter un agent du personnel au suivi des diplômés ;
- Mieux adapter les profils des PATS aux postes occupés.

Etudiants

- Élaborer et mettre en œuvre une politique plus efficace de promotion de l'offre de formation en vue d'améliorer les effectifs ;

- Organiser des tests de niveau en langue espagnole au recrutement des nouveaux étudiants ;
- Améliorer la politique de recouvrement des frais de scolarité.

Infrastructures.

Bibliothèque.

- Acquérir davantage de ressources spécialisées en espagnol ;
- Améliorer la capacité d'accueil de la bibliothèque.

Sécurité

- Mieux sécuriser l'accès aux ressources de la bibliothèque ;
- Construire des toilettes plus spacieuses.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants ;
- Communiquer de façon assez périodique, à travers les médias formels, sur les programmes accrédités afin d'encourager les autres à se soumettre à l'exercice ;
- Sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur privés sur le sens de la mission de l'ANAQ-Sup qui devrait être plutôt perçue comme un service public destiné à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Proposer une assistance technique au programme LPPEP et à tout autre qui soit confronté aux mêmes types de difficultés à mettre aux normes de qualité son offre de formation.

X. Proposition de décision

ACCRÉDITATION REFUSÉE

ANNEXES:

Liste des personnes interrogées

- **PER** : M. Amadou DIOUF, inspecteur retraité, Espagnol, M. Mamadou Mactar SAMB, inspecteur de l'enseignement retraité, déontologie et législation, M. Aly Bocar KANE, PES HG, Psychopédagogie, M. Mbaye GUEYE, PES, coordonnateur CRFPE espagnol, Management des institutions et politiques publiques en éducation, Dr. Idrissa DIOP, enseignant-chercheur UCAD/ENSETP, Psychopédagogie et psychologie développement, Dr. Mamour DRAME, linguistique (phonétique corrective du français), UCAD, Dr Amadou Moustapha Thialaw DIOP, Linguistique française UCAD, enseigne le français.

Quatre questions ont été abordées : (i) adéquation entre le profil de sortie et les enseignements dispensés : oui, il y'en a, mais le niveau de langue à l'entrée est très faible ; le constat est unanime (ii) Implication dans le déroulement du programme : placement et le suivi des élèves, il existe des liens de solidarité entre les enseignants ; (iii) opinions générales sur les conditions de travail et le programme : les conditions sont correctes, le taux horaire est le même pour tous (8 000), la collaboration avec le personnel administratif est parfaite ; (iv) propositions d'amélioration du programme : améliorer le temps présentiel en vue d'améliorer le niveau ; renforcer les outils d'aide à la technopédagogie, former les enseignants à utiliser les technopédagogies ; établir des fiches de suivi des diplômés dans leurs lieux d'exercice avec des indicateurs préalablement fixés et communiqués aux responsables des établissements ; créer des cadres d'échanges sur les contenus, objectifs et compétences par discipline et niveau.

- **PATS** (10 permanents et 7 contractuels): Mme Téréma DIATTA, technicienne de surface depuis 2016, Mme Seynabou Laye DIALLO, assistante du responsable marketing et communication depuis 2019 (BTS) s'occupe de la transmission des informations via groupes WhatsApp, Malang BADJI, agent du courrier et de service depuis 2011, M. Babacar SANE (M1 Géo), responsable de la bibliothèque et la formation des élèves maîtres depuis 2016, Mme COLY Mariétou Diatta, secrétaire du DG et chef du service de la scolarité depuis 2014, M. Diène Babacar DIALLO (CDI), responsable de l'informatique depuis 2017, Ndèye Wédji SOW, assistante du comptable depuis 2017. El Hadji Bity GUEYE (CDD), responsable de la communication et marketing depuis février 2021 et assistant du DG (Master 2 CEO) ;

Ils estiment avoir l'essentiel de ce qu'il leur faut pour travailler ;

M. Cheikh Tidiane DIOP, Directeur général, M. Papa GUEYE, Directeur administratif,

Trois questions sont posées : En quoi participent-ils, par leurs tâches, au fonctionnement du programme, Quels sont leurs rapports avec le PER et les étudiants et Avis sur leurs conditions de travail.

Suggestions : Améliorer le cadre d'accueil des visiteurs, acquérir un coffre-fort pour la comptabilité, trouver un responsable des RH, mise en place de dispositif de FOAD pour offrir des possibilités de formation à des candidats établis hors de Dakar.

- **Etudiants** : Khady SARR (L3), Bac L2, Aïcha NDAO (L3 et titulaire d'une licence d'espagnol UCAD), Bac L'1, Dieynaba FAYE (L3), Bac L'1, Mame Bousso NDIAYE (L3), Bac L'1, Ndèye Rokhaya CISSE (diplômée), Bac L'1, Raymond Ngor DIOUF (diplômée), Bac L'1, Paul Assane FAYE (L3), Bac L'1 et titulaire d'une licence d'espagnol UCAD.

Trois questions sont posées : Opinion sur le programme, implication dans le processus de prise de décision, suggestions/propositions d'amélioration du programme.